

Luisa Messina

L'éducation des enfants au XVIII^e siècle

Article. Source : Histoire culturelle de l'Europe

Luisa Messina, "L'éducation des enfants au XVIII^e siècle, Histoire culturelle de l'Europe", 2, 2017

Extrait de l'article

Au dix-huitième siècle l'éducation est encore réservée aux classes aisées et, surtout, finalisée à la formation intellectuelle du genre masculin dans le cadre de la société française d'Ancien Régime. À l'âge de dix ans les enfants sont éloignés de la famille en raison de projets familiaux : les enfants destinés à la carrière ecclésiastique ou à l'administration publique sont envoyés dans les collèges, alors que ceux qui se consacreront à une carrière militaire sont pris en charge par des militaires. À cause de l'éloignement forcé voulu par les familles, les enfants ont rarement l'occasion de connaître leurs propres frères et sœurs. De la même manière, les rapports avec les parents sont souvent coupés. Depuis le dix-septième siècle les Jésuites contrôlent l'éducation dans les collèges ainsi que l'enseignement dans quelques universités en imposant leur modèle éducatif dans toute l'Europe : les meilleurs représentants des Lumières (Voltaire) et de la Révolution (Desmoulin et Robespierre), du reste, se forment chez les Jésuites. L'enseignement donné par les religieux implique l'étude des auteurs classiques grecs et romains, d'une part, et l'analyse des auteurs français, de l'autre. Bien qu'il soit anticlérical, Voltaire parle avec respect et gratitude des enseignements reçus au collège parisien Louis-le-Grand, le plus célèbre des collèges jésuites, qui offre gratuitement une éducation approfondie. Malgré ses opinions éclairées, Voltaire rejette l'alphabétisation du peuple, comme le témoigne la lettre du 1er avril 1766 adressée à M. Damilaville. Dispensée au couvent ou à la maison, l'éducation donnée aux filles est généralement considérée comme inadéquate et négligée. Si plusieurs romanciers du siècle dénoncent l'insuffisance de l'éducation religieuse, c'est Madame de Genlis qui se prononce avec force contre l'éducation conventuelle dans son *Discours sur la suppression des couvents de religieuses et sur l'éducation publique des femmes* (1791). Se souvenant de sa formation religieuse, elle observe que l'éducation domestique est parfois donnée aux filles des classes aisées par des gouvernantes, bien qu'on se plaigne de l'ignorance de certaines institutrices.

[Lire la suite \(unicaen.fr\)](#)